

Le bilan de compétences
par IFWAY Conseil
Programme



Le bilan de compétences

Un Bilan de Compétences offre une occasion privilégiée pour le/la bénéficiaire de **faire le point sur sa vie professionnelle** dans le cadre du maintien dans l'emploi, pour évaluer ses compétences, pour connaître ses possibilités d'évolutions professionnelles, pour se former.

C'est un parcours d'accompagnement individuel de 14h sur moins de 3 mois qui a pour objectif de faire émerger un projet professionnel réaliste, motivant et adapté à ses envies et à ses compétences actuelles ou futures. Faire un bilan de compétences professionnelles, cela permet de prendre de la hauteur. **C'est un moment POUR soi, un espace de parole, un parcours de réflexion.**

Textes de référence :

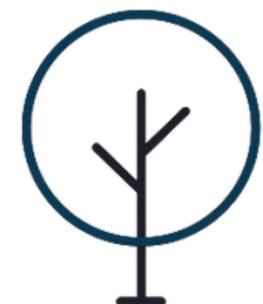
Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État

LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences

Le bilan de compétences est un dispositif de formation professionnelle qui sert à faire le point sur sa situation professionnelle : ses compétences acquises au cours de ses emplois, de son parcours professionnel, de ses envies professionnelles. Il donne aussi une vision des potentielles évolutions et formations.



Les objectifs

Analyser ses **compétences personnelles** et **professionnelles**, ses **aptitudes**, ses **motivations**.
Définir son **projet professionnel** et, le cas échéant, un projet de **formation**.

Utiliser ses atouts, ses talents et même ses super-pouvoirs au service d'une évolution ou d'un repositionnement professionnel



Qui peut en bénéficier ?

Toute personne en activité :

Les salariés du secteur privé

Les agents du secteur public (fonctionnaires et agents non titulaires)

Les demandeurs d'emploi



Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour faire un bilan de compétences.

Toutefois, il est recommandé aux personnes en situation de burn-out, d'attendre avant de s'engager dans un bilan de compétences de se sentir mieux pour entamer cette démarche sereinement et en profiter pleinement.



Les trois étapes d'un bilan de compétences

UNE PHASE PRELIMINAIRE

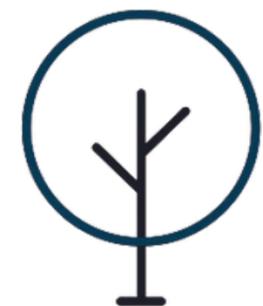
Analyser demande et besoins,
Déterminer le format le plus adapté à sa situation,
Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

UNE PHASE D'INVESTIGATION

pour construire son projet professionnel et en vérifier la pertinence ou élaborer une ou plusieurs alternatives.

UNE PHASE DE CONCLUSION

Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation de son projet professionnel,
Définir un plan d'action pour réaliser son projet professionnel,
prendre connaissance du document de synthèse et de la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi.



La phase préliminaire

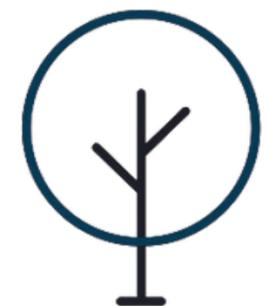
Un entretien préliminaire de 30 à 45 min, gratuit et sans engagement, est proposé.

Cet entretien est généralement téléphonique mais il peut se faire en visio.

Il est l'occasion de faire le point sur la demande et les attentes et de vérifier que le bilan de compétences est bien adapté aux besoins, de valider la bonne personne pour l'accompagnement.

La décision revient au bénéficiaire de souhaiter ou non entreprendre ce bilan avec IFWAY Conseil.

A cette étape, le coach et le bénéficiaire définissent ensemble les objectifs spécifiques pour le bilan en analysant la demande. Les outils mis à disposition sont présentés ainsi que les modalités d'accompagnement.



La phase d'investigation

Durant cette phase, sera mise en valeur la singularité professionnelle et personnelle (savoir, savoir-faire, savoir être, savoir faire faire, désirs, motivations, aspirations, moteurs,...) de la personne bénéficiaire par l'utilisation de la boîte à outils IFWAY Conseil (tests, jeux de rôles, enquêtes, mises en situation,...).

Seront définis conjointement le ou les projet(s) professionnel(s) alignés avec les besoins et motivations grâce à un accompagnement méthodologique de la démarche (conduite d'enquête métier, d'enquête de retour d'image, d'analyses de marché, revue de risques et opportunités) et en permettant au bénéficiaire de se confronter de manière pragmatique à la réalité du marché.



La phase de conclusion

Il s'agit à cette phase de valider le ou les projets avec un plan d'action détaillé et opérationnel tout en mettant en valeur les atouts et points de vigilance.

Cela permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels.

Un document de synthèse sera relu avec le coach et sera remis au bénéficiaire. Il reprend l'ensemble du travail effectué.

Un entretien de suivi sera programmé six mois après la fin du bilan pour faire le point sur la situation.



**Un accompagnement
personnalisé
et
sur-mesure**

Un entretien préliminaire de 30 à 45 minutes pour identifier les besoins

7 séances de 2h en présentiel ou en visio.

Du travail personnel accompagné (en moyenne une dizaine d'heures)

Une disponibilité par mail ou par téléphone entre les séances

Un déroulement adapté à la situation et aux objectifs du bénéficiaire

Des mises en relation quand cela est possible

Une relecture du CV et préparation aux entretiens si besoin

De nombreuses ressources à disposition

Des outils et des exercices puissants

La remise d'une synthèse détaillée à la fin de l'accompagnement

Une séance de suivi (30 à 45mn) six mois après la fin du bilan de compétences

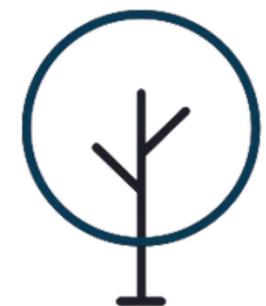


Modalités d'évaluation

La **CO-EVALUATION** de l'atteinte des objectifs se fera au fil de l'accompagnement et lors de la dernière séance avec la remise de la synthèse et l'élaboration du plan d'action.

Un **QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION** sera adressé au bénéficiaire à la fin de l'accompagnement afin d'évaluer l'atteinte des objectifs ainsi que le degré de satisfaction. Un second questionnaire de satisfaction sera adressé après l'entretien de suivi (6 mois après la fin du bilan).

Six mois après la fin du bilan, **UNE SEANCE DE SUIVI** sera proposée afin d'échanger sur l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, de mesurer l'impact du bilan sur la vie personnelle et professionnelle.



**Outils
et
démarche
méthodologique**

Nous allons travailler sur :

Les étapes clés du parcours professionnel

Les principaux traits de personnalité et modes de fonctionnement grâce au récit biographique

Les besoins, valeurs, moteurs et désirs

Ce qui passionne et motive

Les compétences et talents

L' attitude face aux changements et vos freins

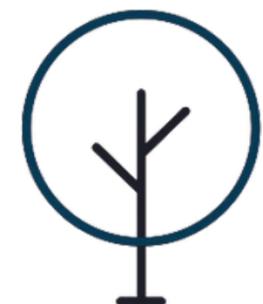
La réalisation d'enquêtes métiers

La concrétisation d'un projet professionnel avec un plan d'action structuré.

Différents outils pourront être proposés : Arbre de vie, Jeu des 100 métiers, Explorama, Vocation, Scenarii de réussite, Enquêtes métiers...

Dès le début de l'accompagnement

une feuille de suivi est remise. Elle est mise à jour par le consultant après chaque RDV



Matériel nécessaire

Description du matériel nécessaire pour le bilan :

Ordinateur personnel ou tablette

Connexion internet

Matériel de prise de notes

Pour les séances en visio, il est nécessaire de se munir : d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone équipé d'une webcam et de périphériques audio (entrée et sortie), d'une connexion Internet suffisamment puissante et stable pour pouvoir effectuer une visio-conférence, d'un lieu calme d'où se connecter, garantissant la discrétion et la confidentialité des échanges.



Les délais pour démarrer

En général, notre bilan de compétences peut démarrer à tout moment de l'année, dans un délai maximum de trois semaines après la confirmation de financement.

Si le bilan est financé par le **CPF**, après avoir saisi l'inscription sur la plateforme du CPF, le bilan pourra commencer après un délai de 11 jours ouvrés.

Si l'**employeur** finance le bilan, une convention tripartite devra être signée avec l'entreprise ; la date de démarrage y sera expressément mentionnée.

En cas de financement par **France Travail**, le bilan débutera après acceptation du devis.



Accessibilité

Notre bilan de compétences s'adapte aux personnes en situation de handicap.

Si cette situation vous concerne, n'hésitez pas à nous contacter (06 61 75 82 87 ou par mail : ilana@ifwayconseil.com) pour que nous puissions mettre en place les actions nécessaires (adaptation des supports, du déroulé du bilan, aménagements horaires, location de locaux adaptés,...).

Nous mettrons tout en œuvre, avec l'aide de nos partenaires, pour trouver les meilleures adaptations possibles.

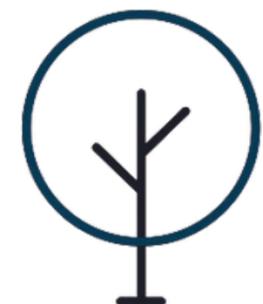
Par exemple :

Les séances peuvent avoir lieu en visio.

Un local adapté pourra être loué pour les séances.

Des outils spécifiques adaptés pourront être proposés.

Le soutien de l'Agefiph pourra être demandé.



Tarifs et Financement

Le Bilan de Compétences est proposé par notre organisme au tarif forfaitaire de :

2400€ net pour les particuliers initiant un bilan de compétences à titre personnel (en cas d'autofinancement, il est possible d'étaler les paiements en plusieurs fois sans frais, sur simple demande)

3400€ net pour les entreprises finançant le bilan de compétences de leur salarié.

Le Bilan de Compétences est éligible aux dispositifs de financement tels que :

- le CPF - Un reste de charge de 100€ a néanmoins été mis en place depuis le 02/05/2024 dont le bénéficiaire peut être exonéré à certaines conditions. Un délai de 11 jours ouvrés devra être respecté entre l'inscription et le démarrage du bilan de compétences.
- France Travail
- l'employeur
- Financement personnel.

N'hésitez pas à nous solliciter pour initier vos démarches administratives.



Engagements déontologiques

Le coach est un professionnel dûment habilité à conduire la démarche de bilan de compétences.

Il ou elle s'engage à garantir au bénéficiaire :

- un cadre sécurisé de respect de confidentialité, de bienveillance et de non-jugement qui lui permettra de s'exprimer aussi librement que possible et en toute confiance,
- l'accès aux outils et les ressources les plus adaptés à son profil et à son parcours,
- la non-divulgence des échanges à un tiers sans son accord express.

IFWAY Conseil s'engage à mesurer la satisfaction des clients et partenaires (qualité d'animation de l'intervenant et des supports, respect des objectifs, du programme, des modalités logistiques et d'accueil de la prestation, recueil des suggestions d'axes d'amélioration, efficacité (attentes satisfaites ou non, possibilité ou non de mettre en application) de manière à engager une démarche d'amélioration continue (prise en compte des évaluations et suggestions, formation continue des intervenants,...).

Ethique professionnelle :

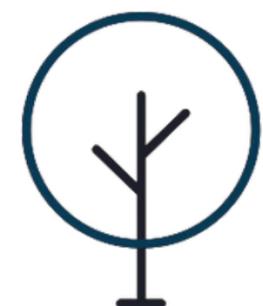
- Respect de la personne, des valeurs humaines et du principe de neutralité
- Respect du principe de non-discrimination
- Respect de la confidentialité professionnelle dans un cadre garantissant la discrétion et le secret professionnel
- Respect de la législation en vigueur
- Communication de la présente charte de déontologie

Signature d'une feuille d'émargement à chaque séance par le coach et la personne bénéficiaire (signature électronique via la plateforme Edusign©).

Remise d'un document de synthèse en fin de parcours signé par le coach et la personne bénéficiaire.

Remise d'un certificat de réalisation en fin de parcours.

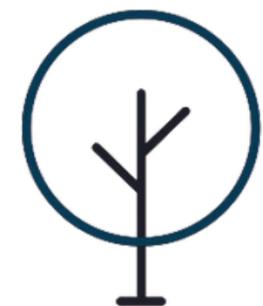
Proposition d'un rendez-vous de suivi à 6 mois.



Cadre déontologique

Relation avec les clients

- Etablir et signer un contrat ou une convention, préalablement à toute prestation de bilan de compétences, précisant clairement les objectifs de la prestation, les modalités et les rémunérations prévues, ainsi que les conditions d'intervention en cas de sous-traitance ou cotraitance.
- Proposer des prestations en cohérence avec ses compétences et sa disponibilité.
- Respecter les conditions contractuelles.
- Fournir préalablement les renseignements exacts sur sa formation, ses compétences professionnelles et ses spécialisations.
- Exercer la prestation dans l'intérêt commun du client et des bénéficiaires des actions de bilan, en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs contractualisés.
- Informer, dans les meilleurs délais, son client de tout élément risquant d'entraver l'atteinte des objectifs pédagogiques ou le bon déroulement des actions de la prestation.
- Respecter le principe de neutralité et de confidentialité des informations concernant le client.
- Mettre tout en œuvre, dans la mesure du raisonnable et du possible, pour garantir la satisfaction du client.
- Rester neutre par rapport aux jeux d'influence chez la personne bénéficiaire et n'exprimer aucun jugement.
- Respecter la confidentialité des informations concernant son client.



Cadre déontologique

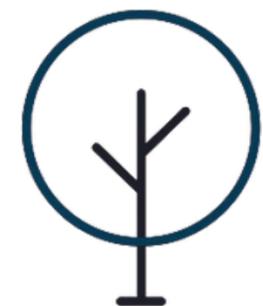
Relations avec les bénéficiaires du bilan

- Inscrire ses actions d'accompagnement et de conseil dans le respect des critères de qualité émis par la profession et l'Etat.
- Garantir au bénéficiaire la confidentialité absolue des propos tenus, écrits ou comportements, sauf s'ils présentent des risques pour l'action.
- Garantir une posture professionnelle et du respect des principes d'éthique professionnelle.
- S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à sa position et ne pas subordonner l'intérêt de ses clients à ses propres intérêts.
- Ne pas outrepasser son rôle et se garder de toute dérive d'ordre psychologique ou à prétention thérapeutique.
- S'interdire tout prosélytisme, approche sectaire et manipulation mentale.

Respect du cadre légal et réglementaire

- Connaître et appliquer les lois et règlements liés aux bilans de compétences et se tenir informé de leur évolution.
- Être en règle avec toute obligation légale et fiscale.
- N'accepter aucune rémunération illicite.
- Citer ses sources et respecter la propriété intellectuelle.
- Connaître et appliquer les règles en vigueur dans sa profession.

*Je, soussignée Ilana Franco, présidente de IFWAY Conseil, m'engage à respecter le présent cadre déontologique et à le communiquer à toute personne en faisant la demande. **Ilana FRANCO***



Qui suis-je ?



Mon parcours

Après une première partie de carrière de près de 18 années au sein de Directions des Ressources Humaines, Ilana FRANCO a décidé de mettre ses compétences au service des hommes et des femmes qui travaillent en créant le cabinet IFWAY Conseil en proposant du coaching, des bilans de compétences ou du conseil carrière.

Elle accompagne notamment les futures et jeunes mamans (mais pas seulement ;)) sur les questionnements liés au retour à l'emploi après bébé, la conciliation vie professionnelle et personnelle, les effets de la matrescence sur la vie professionnelle, le mumpreneuriat ou le repositionnement professionnel.

Il y a des moments dans la vie professionnelle où l'on se sent en fragilité, en insécurité, en voyage en terre inconnue : lorsqu'on cherche un emploi (et même un premier emploi), lorsqu'on prend un poste à responsabilités, lorsqu'on change d'entreprise, lorsqu'on retourne au travail après un congé maternité/parental, lorsque l'on a envie d'explorer les voies d'une reconversion professionnelle, lorsqu'on entreprend,...

Ilana vous accompagne dans toutes ces phases de transition, en individuel ou en collectif, par le coaching, le conseil carrière ou le bilan de compétences, avec bienveillance, engagement et professionnalisme.

Des entreprises font également appel à ses compétences pour accompagner la parentalité au sein de leurs structures par le biais de formations ou de parcours individuels afin de fidéliser les talents, créer les conditions de maternités épanouissantes pour les salariées, améliorer la marque employeur et réduire les coûts sociaux.



***Le meilleur
reste à venir !***

CONTACT

ilana@ifwayconseil.com
53, rue des Peupliers
92100 Boulogne-Billancourt
+336 61 75 82 87
www.ifwayconseil.com

Ce que j'aime dans mon métier

Rencontrer tous les jours ou presque de nouvelles personnes, découvrir leurs histoires de vie toujours passionnantes, aider chacun à se connecter à ses forces, à identifier sa singularité et lever les freins pour atteindre ses objectifs.

Je reçois

À Boulogne-Billancourt
À distance

Diplômes et formation

Modules de formation Pratiques Narratives - Arbre de vie
DESU "Pratiques du coaching", Paris 8
Master RH et Sociologie du travail, CNAM
EMLyon Business School

Supervisée dans ma pratique de coach, je suis membre de l'EMCC dont je respecte le code de déontologie.

Responsable de l'antenne parisienne des Mampreneures de 2018 à 2021



IFWAY
conseil

Témoignages



4.97/5*

J'ai effectué un bilan de compétences en septembre 2021, et honnêtement je ne pensais pas que cela m'apporterai autant. Je suis arrivée avec beaucoup d'interrogation sur mon avenir professionnel et ce que j'en attendais.

Ilana a su m'accompagner pour y répondre. Bien sur il y a du travail personnel à fournir mais je considère que cela a vraiment été un investissement important, voire essentiel, pour avancer dans ma carrière et me positionner là comme je le souhaitais.

Les retombées de ce bilan de compétences continuent d'arriver près de 9 mois après l'avoir fini et je sais que ce bilan me sera utile encore longtemps.

Agnès, Directrice de la communication R&D

Ilana témoigne d'une bienveillance de tous les instants et d'un grand sens de l'écoute. Les séances sont l'occasion d'échanges profonds et authentiques et l'accompagnement est pris très au sérieux. La structure et les objectifs du bilan sont clairement posés.

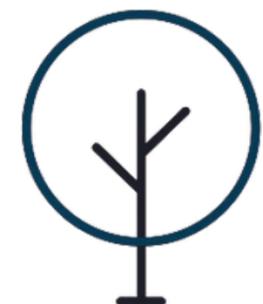
Grâce à des exercices pertinents et pour certains très révélateurs, on confirme ou on découvre son profil personnel et professionnel, et on bénéficie d'une analyse juste et de conseils avisés. On réalise une cartographie vraiment complète de notre personnalité.

Ilana aime son métier et le fait avec diligence et compétence, et ça se ressent tout au long de l'accompagnement. Il y a parfois des tournants dans nos vies, et Ilana est une alliée de taille pour aider à les appréhender, que ce soit pour des petits changements ou de profonds bouleversements comme une reconversion.

Christophe, Consultant énergies renouvelables

* Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires de bilans de compétences
IFWAY Conseil au 1er octobre 2024 sur la plateforme CPF

IFWAY
conseil



Témoignages



4.97/5*

J'ai réalisé mon bilan de compétence dans un contexte un peu particulier et Ilana a su me conseiller dès le départ et adapter les modalités du bilan pour répondre à mes besoins et aux objectifs que nous avons fixés ensemble. L'accompagnement très professionnel et bienveillant d'Ilana m'a permis de toujours être en totale confiance et d'avancer pour un résultat au delà de mes espérances. Je suis vraiment bluffé par la fluidité de nos échanges, la justesse des résultats des exercices et la précision de l'analyse d'Ilana. Aujourd'hui, j'en sais beaucoup plus sur moi, sur mon parcours et je suis beaucoup plus serein quant à mon avenir professionnel et personnel.

Benjamin, Digital Learning Manager

Pétrie de doutes quant à mon avenir professionnel, Ilana m'a accompagnée dans le cadre d'un bilan de compétences à une période de ma vie où ma confiance en moi était au plus bas. Telle une bonne fée, Ilana m'a tendu la main avec la plus grande bienveillance et m'a progressivement guidée sur le chemin de l'affirmation de soi.

Grâce aux exercices réalisés à chaque étape du bilan, j'ai pu me confronter à moi-même et me recentrer sur mes priorités, mes projets/objectifs, mes envies, mes valeurs et mes forces. Ilana m'a également coachée dans la préparation des entretiens d'embauche. Elle m'a aidée à reprendre confiance lors de ces entretiens et à être la plus sincère possible quant à mes attentes et contraintes, afin de ne plus subir aucune situation professionnelle et de décrocher un poste en accord avec moi-même.

Le bilan a confirmé mon aptitude et mon envie de continuer mon métier et m'a ouvert les yeux sur le fait que seul l'environnement dans lequel je l'avais exercé jusqu'à présent m'empêchait de m'épanouir pleinement.

Diane, Ingénieure patrimoniale

* Evaluation de la satisfaction des bénéficiaires de bilans de compétences
IFWAY Conseil au 1er octobre 2024 sur la plateforme CPF

IFWAY
conseil



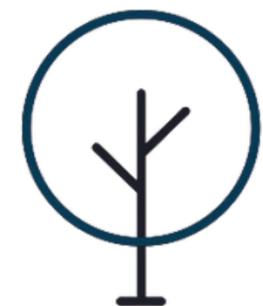
CONTACTS

ilana@ifwayconseil.com
53, rue des Peupliers
92100 Boulogne-Billancourt
+336 61 75 82 87
www.ifwayconseil.com

IFWAY CONSEIL SASU - SIRET : 84307645600022

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11756085275.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Article L. 6352-12 du
Code du Travail.

Accueil du public sur rendez-vous



IFWAY
conseil

Merci de votre confiance

